

Réaliser un maquillage permanent effet naturel par dermopigmentation pour les lèvres, sourcils et les yeux

RS6696 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	336
Formacode(s)	42052
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	19/07/2024
Date d'échéance	19/07/2026

Certificateur(s)

ARS SHOP · SIRET : 89761295800016

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification valide les compétences de professionnels capables de réaliser de la dermopigmentation esthétique (maquillage permanent) des sourcils, yeux et des lèvres, aux effets naturels par dermopigmentation de qualité, par des

professionnelles. C'est une technique qui consiste à insérer des micros doses de pigments sous la peau pour créer un effet

de maquillage permanent, c'est également un moyen de corriger des imperfections et de combler les manques, par exemple dans les sourcils ou donner une coloration des lèvres plus homogène, ainsi que souligner le regard de manière naturel par le trait d'eyeliner. Ces compétences relèvent d'une expertise à part entière, recherchée par les instituts de beauté.

La certification est d'autant plus essentielle que les prestations de maquillage permanent impactent visiblement la peau des clients de manière plus ou moins durable. L'objectif de la certification est de contribuer à faire reconnaître le niveau d'expertise technique requis, pour exercer ce métier et d'offrir des garanties quant aux prestations proposées.

La certification s'adresse aux professionnels suivants :

- Esthéticiens praticiens en instituts de beauté et cabinets d'esthétique et centres de soins
- Esthéticiens , qui souhaitent compléter leur compétences
- Esthéticiens formatrices en école
- Être titulaire d'un CAP esthétique et avoir suivi la formation hygiène et salubrité.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Déterminer avec le ou la client(e) la prestation de maquillage permanent, en le ou la questionnant et en écoutant ses attentes, en évaluant l'état et la qualité de sa peau, d'une situation de handicap éventuelle, en délivrant des informations sur le déroulement de la prestation et sur les précautions relatives à l'entretien du maquillage, afin de vérifier l'adéquation et la pertinence de la demande de dermopigmentation avec son besoin, sa morphologie et sa personnalité.
- Préparer son poste de travail, en l'adaptant à la prestation demandée et, le cas échéant, aux situations de handicap du client ou de la cliente, en nettoyant et en désinfectant devant la cliente l'ensemble des surfaces, outils et instruments dans le respect des procédures d'hygiène et de salubrité, afin de prévenir les risques d'infection.
- Réaliser au crayon l'esquisse des sourcils, en procédant à l'asepsie de la peau, en utilisant les points morphologiques du visage et en sélectionnant avec la personne les couleurs et effets colorimétriques, afin de faire valider le projet de dermopigmentation.
- Procéder à la dermopigmentation des sourcils, en utilisant un dermographe, en choisissant le diamètre de l'aiguille,

en appliquant la technique du travail par paliers, afin que le résultat corresponde à l'esquisse validée.

- Réaliser manuellement l'esquisse préalable du eyeliner, en définissant avec la personne la direction du trait, sa largeur, sa longueur et son épaisseur et en finalisant le tracé de la pointe de façon esthétique, afin de faire valider le projet de dermopigmentation.
- Concrétiser le maquillage permanent eyeliner, en utilisant un dermographe, en choisissant le module (à usage unique) de l'aiguille, en travaillant par petite zone et en intensifiant le ras des cils afin que le résultat corresponde à l'esquisse validée.
- Réaliser au crayon le tracé des lèvres, en sélectionnant avec la personne la couleur suivant ses envies et en prenant compte des caractéristiques individuelles de la bouche, en procédant à l'asepsie de la peau, en délimitant les points culminants des lèvres supérieure et inférieure, et en corrigeant si besoin l'asymétrie, afin de faire valider le projet par la cliente.
- Procéder à la dermopigmentation des lèvres, en utilisant un dermographe, en choisissant le module de l'aiguille, en appliquant la technique du travail par paliers, en fixant le contour sur le haut de la lèvre supérieure et sur le bas de la lèvre inférieure, et en remplissant les lèvres supérieure et inférieure en travaillant par blocs qui se suivent en plusieurs passages, afin que le résultat corresponde à l'esquisse validée.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Il est demandé d'avoir une formation de base en esthétique ou en maquillage. Il est également important d'avoir une bonne compréhension des techniques de maquillage traditionnel et une certaine dextérité manuelle. Enfin, il est essentiel d'avoir une passion pour l'art du maquillage et une volonté d'apprendre de nouvelles techniques.

Avant l'entrée en formation, l'organisme ARS Shop vérifie les prérequis d'accès à la formation :

- Esthéticiens praticiens en instituts de beauté et cabinets d'esthétique et centres de soins
- Esthéticiens, qui souhaitent compléter leur compétences
- Esthéticiens formatrices en école
- Être titulaire d'un CAP esthétique et avoir suivi la formation hygiène et salubrité.

A l'inscription sont vérifiés les besoins et objectifs du candidat pour vérifier s'ils sont en adéquation avec les objectifs de la certification.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Les conditions de présentation d'un candidat à la certification sont les suivantes :

- avoir réussi les tests pratiques sur modèles vivants
- avoir obtenu un score minimum 10/20 au QCM sur la partie théorique

Les conditions de présentation sont vérifiées et validées par la direction de l'organisme.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury de certification est composé de 2 membres extérieurs à l'organisme de formation :

? Une esthéticienne, en activité depuis au moins trois ans et pratiquant le maquillage permanent au moins 50 procédures de maquillage permanent ;

? Une esthéticienne formatrice, en activité depuis au moins deux ans en tant que formatrice.

Base légale

Date de décision	19/07/2024
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	19/07/2026
Date de dernière délivrance possible	19/01/2027

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RS7573

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://arsbeaute.com/maquillage-permanent-effet-naturel/>

Fiche officielle (France Compétences)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6696/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	15
Parcours menés à terme	15
Taux d'achèvement	100 %
Période	01/2025 – 04/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	15
Montant total engagé	43 360 €
Coût moyen par dossier	2 891 €
Durée moyenne	30 h
Période	12/2024 – 02/2026
France compétences	92 %
Reste à charge titulaire	8 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.